

Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel (n°2018-771, article 104) prévoit l'obligation pour les entreprises de calculer chaque année des indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et aux actions mises en œuvre pour les supprimer, selon des modalités et une méthodologie définies par le décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019.

Au titre des indicateurs mesurés sur l'année 2023, Berger-Levrault SA obtient la note globale de 93/100 points, soit une progression de 8 points par rapport à 2022.

Cet index global se décline par indicateur de la manière suivante :

| Berger-levrault SA | Points obtenus | Points maximum |
|--|----------------|----------------|
| Indicateur d'écart de rémunération | 38 | 40 |
| Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions) | 20 | 20 |
| Indicateur d'écart de taux de promotions | 15 | 15 |
| % de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité | 15 | 15 |
| Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations | 5 | 10 |
| Total INDEX 2023 | 93 | 100 |

La féminisation des postes de direction (Loi Rixain) progresse en 2023 :

- Le taux de représentation des femmes au sein des instances de direction (Comité Exécutif et Comités de direction) est de 40% contre 6% au 31/12/2022
- 30% de femmes sont présentes au sein du Comité Exécutif (3 femmes sur les 10 membres du Comité Exécutif)
- 37% des managers sont des femmes, soit une progression de plus de 8% par rapport à 2022

Ces indicateurs positifs confirment l'engagement de Berger-Levrault en faveur de l'égalité professionnelle.

Pour continuer de progresser sur ce sujet majeur, un des axes stratégiques de notre politique RSE est le renforcement de la place des femmes dans le numérique :

- Encourager la reconversion des femmes dans la tech
- Booster nos talents féminins

Nous sommes convaincus que la mixité et la diversité de nos talents sont un atout : au-delà de l'accomplissement de chacune et chacun, cette richesse humaine est une source de performance et d'innovation.